



The post-2015 development agenda

Benin stakeholder perspectives on a water goal and its implementation

©Adam Rogers/UNCDF



www.gwp.org

Global Water Partnership (GWP), Global Secretariat, PO Box 24177, 104 51 Stockholm, SWEDEN
Visitor's address: Linnégatan 87D, Phone: +46 (0)8 1213 8600, Fax: + 46 (0)8 1213 8604, e-mail: gwp@gwp.org

Acknowledgements

GWP would like to acknowledge the support of Denmark, represented by its Foreign Ministry, the European Union Water Initiative – Africa Working Group, and the core GWP donors for their support in funding the national consultations. GWP also acknowledges the support of UN-Water for advice and guidance on the consultations.

GWP also wishes to thank all those in the GWP Regional and Country Partnerships who organised and conducted the consultations so effectively – as well as the numerous stakeholders who contributed to the country consultations.

Contents

1	Rappel du contexte et approche méthodologique	2
2	Importance de l'eau dans le développement socio-économique du Bénin	2
3	Grandes priorités nationales pour le développement durable du secteur eau au Bénin	2
3.1	Priorités dans la gestion des ressources en eau (gestion, environnement, divers usages)	3
3.2	Priorités dans les domaines de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement.....	3
3.3	Priorités dans le domaine des eaux usées et de la qualité des ressources en eau	5
3.4	Traitement, recyclage et réutilisation des eaux usées	5
3.5	Perspectives de développement durable des ressources en eau	6
4	Suivi de la gestion des ressources en eau et mécanisme de collecte et de diffusion des données	6
4.1	Données à collecter.....	7

1 Rappel du contexte et approche méthodologique

La conférence des Nations-Unies sur le développement durable tenue à RIO de Janeiro du 16 au 19 juin 2012 soit vingt (20) ans après celle organisée dans la même ville en 1992 sur l'eau et l'environnement, a déclenché un important processus de concertation aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des Nations-Unies autour des enjeux de développement du secteur eau après 2015.

Le présent rapport pays est la version actualisée de celui ayant sanctionné les études similaires menées en 2013 et validé par l'ensemble des parties prenantes le 18 juin 2013. Conformément au guide des consultants, il est l'aboutissement d'un processus en quatre (04) phases à savoir :

- Analyse documentaire ayant permis une bonne synthèse des nouvelles évolutions et projections de développement du secteur eau au Bénin ;
- Entretiens et échanges avec quelques acteurs clés bien avertis pour compléter les résultats issus de l'analyse documentaires aux fins d'amender et d'actualiser le rapport Bénin d'avril 2014.
- Elaboration d'un projet de rapport soumis à l'examen, à l'amendement et à l'adoption des acteurs clés lors d'un atelier de validation organisé à Cotonou le 28 avril 2014 ;
- Enfin, élaboration du présent rapport qui prend en compte les principales conclusions issues des travaux.

2 Importance de l'eau dans le développement socio-économique du Bénin

La République du Bénin dispose, toutes proportions gardées, d'importantes ressources en eau très faiblement mobilisées et valorisées. En effet, la documentation existante indique que moins de 3% des ressources en eau renouvelables évaluées grossièrement à une quinzaine de milliards de mètres cubes d'eau par an sont actuellement utilisées pour les différents usages et les activités économiques au niveau du pays. Dans les conditions actuelles, même si l'ensemble des acteurs convient du rôle capital et irremplaçable de l'eau dans la quasi-totalité des activités économiques, il n'existe aucun mécanisme pouvant permettre de faire une évaluation chiffrée du poids des ressources en eau dans le développement socio-économique du Bénin.

En dehors du sous-secteur de l'approvisionnement en eau potable dont les besoins sont actuellement couverts à plus de 95% à partir des ressources en eaux souterraines, les autres secteurs d'activités économiques demeurent embryonnaires. En effet, l'agriculture continue d'être une agriculture exclusivement pluviale de subsistance (les superficies exploitées sous irrigation, une vingtaine de milliers d'hectares, représentent moins de 0,5% des superficies annuellement emblavées) ; l'industrie est embryonnaire, l'hydro-énergie est inexistante, l'aquaculture est à peine pratiquée et la navigation se limite au transport par de petites barques sur quelques plans d'eau naturels.

3 Grandes priorités nationales pour le développement durable du secteur eau au Bénin

En terme de développement durable du secteur eau, la toute première des priorités nationales qui constitue en même temps le défi majeur du pays reste et demeure la large diffusion, la vulgarisation, l'appropriation et le respect de tous les textes légaux, juridiques et réglementaires ainsi que des documents de politique et de stratégies ayant trait à l'eau et à l'environnement. En effet, le pays

dispose d'un arsenal impressionnant de textes de loi et de documents de politiques et de stratégies très faiblement connus par les acteurs et inappliqués pour des raisons diverses dont celle d'une politisation à outrance de l'administration et de la faible capacité des ressources humaines.

3.1 Priorités dans la gestion des ressources en eau (gestion, environnement, divers usages)

3.1.1 Gestion de l'environnement

Les objectifs au cours des prochaines années seront de :

- Œuvrer à la prise en compte effective des aspects environnementaux dans tous les projets de développement susceptible d'avoir des incidences négatives sensibles sur les ressources en eau et l'environnement ;
- Renforcer le mécanisme de suivi-évaluation des impacts environnementaux de toutes les actions de développement.

3.1.2 Agriculture

Dans l'ordre des priorités en termes de perspectives d'utilisation des ressources en eau, le secteur agricole incluant l'élevage et la pêche vient en deuxième position après celui de l'approvisionnement en eau potable.

Le défi majeur dans ce secteur est la connaissance de la ressource et la maîtrise de l'eau pour améliorer la productivité agricole, animale et halieutique aux fins de :

- assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ;
- faire de l'agriculture un pilier essentiel du développement économique du pays.

En termes d'objectifs, il est retenu à l'échéance 2030 de :

- porter le pourcentage des terres équipées à des fins d'irrigation à 20% des superficies annuellement emblavées ;
- couvrir à 100% les besoins en eau pour l'abreuvement du cheptel ; ☑ promouvoir l'aquaculture.

3.1.3 Energie

L'énergie occupe la troisième position dans l'ordre des priorités de mobilisation et de valorisation des ressources en eau.

Le défi majeur est l'atteinte de l'autonomie énergétique du pays par la mobilisation des eaux de surface à des fins de production de l'hydro-énergie.

L'objectif est de construire une dizaine de barrages à buts multiples pour produire annuellement entre 1300 et 1500 GWh à l'horizon 2030.

3.2 Priorités dans les domaines de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement

3.2.1 Eau potable

L'approvisionnement en eau potable constitue la toute première des priorités du pays. C'est le seul sous-secteur dans lequel les objectifs du millénaire pour le développement ont des chances d'être atteints à l'horizon 2015.

Les données statistiques confirment de manière concordante que le taux de desserte en eau potable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural a enregistré un accroissement moyen annuel de 3% au cours des cinq (05) dernières années.

Dans l'hypothèse plausible du maintien de ce niveau de performance dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, le taux de desserte de toutes les localités (villes et campagnes) du pays, sera de 100% en 2030 sur la base des hypothèses actuelles d'estimation.

Les défis majeurs dans le sous-secteur d'approvisionnement en eau potable sont :

- maintien du niveau actuel de performance d'amélioration du taux de desserte de 3% par an au cours des quinze (15) prochaines années;
- création des conditions sociales requises pour rendre effectif l'accès à l'eau potable à toutes les populations urbaines et rurales du pays.
- réduction des importantes disparités actuelles des taux de couverture des besoins en eau potable entre les différentes régions et localités du pays ;
- harmonisation des paramètres d'évaluation du degré de satisfaction des besoins en eau potable des populations urbaines et rurales du pays ;
- mise au point et adoption au plan national d'une méthode scientifique fiable d'estimation des taux d'accès des populations à l'eau potable.

Les objectifs retenus sont :

- rendre effectif l'accès équitable des populations urbaines et rurales à l'eau potable ;
- porter le taux d'accès des populations à l'eau potable à 100% à l'échéance 2030 ;
- mettre en place un système de gestion durable des installations et des équipements d'AEP ;

Enfin, de profondes réflexions sont actuellement en cours au niveau des structures compétentes de l'administration pour harmoniser les terminologies dans le sous-secteur de l'approvisionnement en eau potable en milieux urbain et rural et pour retenir des paramètres pertinents du taux d'accès des populations à l'eau potable. Il est probable que le couplage des notions de taux de desserte et d'accès à l'eau potable va s'imposer après 2015 pour rendre compte de la situation réelle de l'AEP.

3.2.2 Hygiène et assainissement de base

Le sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement est actuellement le plus faible maillon du système eau potable, hygiène et assainissement de base. En effet, la documentation indique qu'au plan national, entre 67% et 87% des Béninois n'ont pas accès à un système adéquat d'hygiène et d'assainissement de base en 2012. Cependant, compte tenu de la portée très limitée des impacts des programmes d'approvisionnement en eau potable sans un couplage avec des composantes d'hygiène et d'assainissement de base, le sous-secteur connaît actuellement un regain d'intérêt.

Au nombre des défis majeurs, il est retenu :

- la poursuite des efforts de réduction du gap entre le taux de desserte en eau potable et de couverture des besoins en infrastructures et équipements d'hygiène et d'assainissement de base ;
- la mise en place d'un dispositif opérationnel de traitement et de gestion des eaux usées ;
- la mise en place d'un dispositif opérationnel

- le renforcement de la promotion de bonnes pratiques de gestion des installations d'AEP et du mécanisme de suivi de la qualité de l'eau de consommation.

L'objectif retenu à l'horizon 2030 est de :

- couvrir à 100% les besoins des populations urbaines et rurales du pays en infrastructures et en équipements d'hygiène et d'assainissement de base.

3.3 Priorités dans le domaine des eaux usées et de la qualité des ressources en eau

Le pays ne dispose d'aucun système efficace et opérationnel de suivi de l'évolution qualitative des ressources en eau pouvant permettre de mesurer l'ampleur du phénomène et d'en apprécier les impacts réels.

La seule certitude dans le domaine de la qualité des ressources en eau est que les sources de pollution et de contamination sont de plus en plus nombreuses et le phénomène prend de l'ampleur de manière inquiétante. En effet, la population augmente, les activités économiques se diversifient et s'intensifient, l'industrie, bien qu'encore embryonnaire se développe lentement et les retombées négatives sur la qualité des ressources en eau s'amplifient sans qu'aucune mesure particulière ne soit prise pour suivre le phénomène, l'endiguer et limiter les dégâts. La menace est donc réelle mais, pour l'instant, elle n'est une préoccupation majeure que dans les grands centres urbains du pays où les seuils d'autoépuration naturelle sont dépassés et où les eaux usées constituent une menace grave pour la santé des populations.

Par ailleurs et compte tenu du très faible niveau de mobilisation et de valorisation des ressources en eau disponibles (moins de 3% des ressources), la question du recyclage et de la réutilisation des eaux usées ne constitue pas encore une préoccupation majeure des autorités politiques à différents niveaux. Le tout premier des soucis, dans le contexte de sous utilisation et de sous valorisation qui est actuellement celui du Bénin, est plutôt orienté vers une mobilisation et une valorisation au mieux des ressources en eau disponibles pour le développement socio-économique du pays.

Les défis majeurs dans ce domaine sont :

- la mise en place d'un système efficace et opérationnel de suivi de l'évolution qualitative des ressources en eaux souterraines et superficielles dans l'espace et dans le temps ;
- la mise en place d'un système efficace et opérationnel de suivi de la qualité de l'eau de consommation depuis la source jusqu'au lieu de consommation ;
- la promotion de toutes les techniques et pratiques d'exploitation et de gestion des ressources en eau favorables à leur protection contre les risques de pollution et de contamination ;
- l'amélioration et la mise en œuvre des plans d'hygiène et d'assainissement communaux (PHAC) au niveau de toutes les communes du pays.

3.4 Traitement, recyclage et réutilisation des eaux usées

Au vu des projections de développement et d'utilisation des ressources en eau, c'est clair que la question de la réutilisation et du recyclage des eaux usées deviendra une question primordiale dans les prochaines années. En effet, les prévisions basées sur l'évolution des besoins en eau des différentes branches de consommation indiquent sans équivoque que, dans le meilleur des cas, le Sud du pays sera en situation d'alerte à pénurie d'eau en 2025 (moins de 1 700 m³ d'eau par

habitant et par an) et en situation de pénurie chronique d'eau en 2050 (moins de 1 000 m³ d'eau par habitant et par an). Dès lors, le défi de recyclage et de réutilisation des eaux usées est à prendre au sérieux même si les conditions socioéconomiques et sociopolitiques actuelles du pays militent en faveur de sa mise en veilleuse temporaire.

3.5 Perspectives de développement durable des ressources en eau

L'objectif retenu est de renforcer les capacités d'intervention (dotation en ressources humaines, financières et matérielles requises) des structures et institutions ayant des compétences dans la gestion (planification/allocation/protection) et la valorisation des ressources en eau.

Les défis majeurs qui attendent le pays sont des défis transversaux à allure de pré-requis et dont la levée effective conditionne l'amorce d'une véritable politique de développement durable. Ils s'énumèrent comme suit :

- une administration performante animée par des ressources humaines de qualité capables de mettre en œuvre et de suivre les politiques publiques de développement et ayant une culture d'obligation de résultats ;
- un transfert effectif des compétences aux structures et institutions détentrices des mandats au vu des textes en vigueur ainsi que toutes les mesures d'accompagnement requises ;
- une mise en place d'un mécanisme opérationnel de vulgarisation et de suivi de la mise en application effective des textes et actes légaux, juridiques et réglementaires de gestion et de valorisation des ressources en eau ;
- une mobilisation des ressources financières requises pour la mise en œuvre des actions ;
- un allègement des procédures, amélioration des capacités de consommation des crédits et bonne gouvernance en matière de gestion financière.

Dans la pratique, le pays dispose depuis 2010, d'un Plan National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) adopté par le gouvernement. Il s'agit d'un document de référence dont le pays s'est doté pour rester conforme aux exigences du choix opéré en faveur d'une gestion intégrée des ressources en eau. Les actions à mener pour une bonne gouvernance des ressources en eau y sont décrites assorties des coûts estimatifs.

Le défi majeur du pays dans le domaine de développement durable des ressources en eau et des écosystèmes associés est la mise en œuvre effective des actions contenues dans ce plan et dont certaines sont déjà réalisées ou en voie de l'être.

Au total, le pays s'avance progressivement mais sûrement vers la matérialisation du cadre juridique, institutionnel et technique nécessaire pour rendre effective la Gestion Intégrée des Ressources en eau (GIRE). Le processus de développement de la GIRE, reconnu lui-même comme un processus de petits pas est lent certes mais l'espoir est permis.

4 Suivi de la gestion des ressources en eau et mécanisme de collecte et de diffusion des données

Le maillon le plus faible du système actuel de gestion des ressources en eau est le manque de données fiables sur le potentiel disponible et sur son évolution quantitative et qualitative dans l'espace et dans le temps.

Les objectifs retenus sont :

- améliorer la Banque de Données Intégrée de la Direction Générale de l'Eau en prenant mieux en compte les paramètres relatifs à la qualité des ressources en eau et à l'hygiène et l'assainissement ;
- mettre en œuvre avec diligence le projet SAP-Bénin « Renforcement de l'information sur le climat et systèmes d'alerte précoce en Afrique pour un développement résilient au climat et adaptation aux changements climatiques »

Les défis majeurs dans ce domaine de suivi des ressources en eau sont ceux liés aux actions consignées dans le PANGIRE. Les besoins en données sont connus, les projets pour parvenir aux résultats escomptés existent assortis de coûts estimatifs. Il faut rechercher le financement et les mettre en œuvre.

4.1 Données à collecter

Les données à collecter sont celles relatives à :

- l'évolution quantitative des ressources en eau dans l'espace et dans le temps (données sur les apports, les débits solides, l'érosion des berges, l'évolution du comblement des plans d'eau, les pertes par évaporation, etc) ;
- l'évolution qualitative des eaux superficielles et souterraines (mesure ou détermination des paramètres pertinents de qualité, données sur la contribution des différentes branches d'activités à la pollution des eaux par bassin et par aquifère) ;
- la qualité de l'eau consommée par les populations urbaines et rurales du pays (caractéristiques physico-chimiques, bactériologiques et microbiologiques) ;
- l'évolution des prélèvements des différentes branches d'activités au niveau des différents bassins et sous-bassins hydrographiques en vue des anticipations en termes de projections. ;

